

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Organisation et exploitation d'une veille stratégique dans le secteur de la mode et de l'habillement			
<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation et la définition du périmètre de son système de veille • L'identification et la sélection de sources d'information pertinentes, fiables et complémentaires • L'analyse de l'information et l'identification des évolutions socio-économiques, techniques et réglementaires • L'évaluation de l'impact des tendances repérées et leur traduction dans la stratégie de développement et de production de son entreprise 	<p>En définissant le périmètre de ses investigations et en organisant les modalités de sélection, de collecte, de traitement et d'analyse d'informations fiables et pertinentes, exercer une fonction de veille stratégique dans les domaines ayant un impact sur les processus de développement et d'industrialisation des produits de mode et d'habillement de son entreprise, afin d'identifier et d'anticiper les facteurs d'évolution et d'innovation d'ordres socio-économique, technologique et réglementaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser un système de veille stratégique, en identifiant les problématiques socio-économiques, technologiques, environnementales et réglementaires de son entreprise et en établissant les modalités de collecte, de traitement et de partage d'informations, afin de repérer et d'évaluer les facteurs d'évolution ayant un impact sur son périmètre d'activité en matière de risques et d'opportunités. • Déterminer le périmètre des investigations à mener au regard des problématiques identifiées, en hiérarchisant et priorisant les actions à mener au regard de l'importance des enjeux économiques, technologiques et législatifs conditionnant son activité. • Sélectionner les sources d'informations et ressources documentaires pertinentes au regard des périmètres de recherche définis, en vérifiant leur accessibilité et leur actualité et en évaluant leur fiabilité, afin de disposer de données significatives et exploitables. • Repérer les solutions technologiques innovantes concernant les matériaux et procédés d'industrialisation de produits de mode et d'habillement, en évaluant leur potentiel et leur intérêt pour son entreprise, afin de déterminer la faisabilité et les conditions de leur appropriation et/ou de 	<p>Les candidats doivent présenter la production suivante :</p> <p>Production écrite d'un dossier d'analyse d'une évolution ou tendance (technologique, socio-économique, réglementaire, ...) dans le domaine de la mode et de l'habillement restituant une démarche de veille menée sur un périmètre choisi, sur la base d'une problématique validée par l'entreprise dans laquelle l'étudiant.e effectue son alternance.</p> <p>Cette production comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de la problématique identifiée, - la présentation des méthodes et sources d'investigation, - l'analyse de l'évolution, tendance ou innovation repérée, - les préconisations résultant de l'analyse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du champ d'investigation : <ul style="list-style-type: none"> - la problématique est clairement définie, - la problématique s'inscrit dans des enjeux stratégiques pour une entreprise de mode et d'habillement en matière d'innovation, de méthodes de développement et/ou de production, - le périmètre d'investigation est précisément circonscrit. • Qualité de la démarche et des méthodes d'investigation : <ul style="list-style-type: none"> - le choix des sources est argumenté et étayé, - les sources sélectionnées sont en cohérence avec le périmètre investigué, - les sources sélectionnées sont complémentaires et fiables, - les méthodes de recherche et de collecte permettent de disposer de données actualisées, - les méthodes de recherche et de collecte permettent de disposer de données factuelles. • Justesse de l'analyse : <ul style="list-style-type: none"> - les facteurs d'évolution sont repérés,

	<p>leur adaptation aux processus de conception, de développement et de fabrication de son entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les stratégies des entreprises concurrentes, en identifiant les méthodes d'organisation et de développement/fabrication de produits les plus efficaces, afin de repérer les meilleures pratiques et de déterminer leurs modalités d'appropriation par son entreprise. • Analyser les évolutions législatives et réglementaires nationales et internationales – notamment en matière de qualité, sécurité, environnement et protection/information du consommateur –, afin d'anticiper leur impact et de déterminer leurs conditions de mise en application dans le cadre des processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement. • Préconiser les évolutions possibles ou souhaitables concernant l'organisation et les méthodes relatives au développement et à la fabrication de produits de mode et d'habillement au sein de son entreprise, en établissant la synthèse des innovations et évolutions analysées et de leur impact, afin de contribuer à l'optimisation des processus et de la performance de son entreprise. • Partager le résultat de ses analyses de façon claire et exploitable, en déterminant les modalités de diffusion auprès de ses collaborateurs et de sa hiérarchie, afin de garantir un niveau d'information satisfaisant et favorisant une réflexion et une prise de décision collective et efficace. 	<p>Ce dossier est présenté à l'oral par les candidat.e.s à la certification devant un évaluateur, professionnel issu du secteur.</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Dossier professionnel Travail individuel Production écrite et orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les impacts des facteurs d'évolution et d'innovation sont évalués, - les opportunités ou menaces portées par les facteurs d'évolution sont qualifiées, - les gisements de création de valeur pour l'entreprise sont identifiés. <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des préconisations : <ul style="list-style-type: none"> - les propositions sont en cohérence avec l'analyse menée, - les propositions sont avancées à l'appui des données factuelles collectées, - les propositions permettent d'anticiper les changements des méthodes de l'entreprise.
--	--	---	---

Bloc de compétences n° 2 : Définition des conditions d'industrialisation et supervision des études de développement de produits de mode et d'habillement

<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des plans de collection et l'identification des contraintes d'industrialisation • L'organisation et la planification des études techniques et de développement • La supervision de l'élaboration des prototypes et des études techniques et leur validation • La définition des méthodes d'industrialisation 	<p>En s'appuyant sur l'analyse collective des collections à développer et l'identification de leurs caractéristiques et du système de contraintes à prendre en compte, définir les conditions d'industrialisation de produits de mode et d'habillement, en organisant et supervisant les différents études de développement permettant de finaliser leur conception et d'élaborer la documentation nécessaire à leur mise en production.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les collections de produits de mode et d'habillement à développer, en conduisant des réunions avec les équipes créative, marketing, commerciale et technique et en s'appuyant sur l'examen de leur documentation cadre (cahiers des charges, croquis, figurines, plans de collection...), afin clarifier le positionnement de la gamme de produits, son marché cible et les intentions créatives ayant présidé à sa conception. • Définir le système de contraintes internes et externes conditionnant le développement des produits des collections, en tenant compte des objectifs de quantité et de délai de fabrication et en déterminant les critères de qualité à respecter au regard du positionnement de sa marque et des normes et réglementations nationales ou internationales. • Evaluer les coûts de développement et de fabrication des produits des collections projetées, en tenant compte des caractéristiques de leurs matériaux et composants et en identifiant les complexités d'ordre technique concernant leur montage en série, afin de vérifier leur faisabilité et leur rentabilité financière. • Préconiser les ajustements à opérer concernant les choix de matières, de couleurs ou ceux résultant de contraintes d'ordre technique, en identifiant les solutions adéquates et respectant la cohérence et les intentions créatives des plans de collection, afin d'optimiser leur faisabilité et leur rentabilité. • Planifier la réalisation des études techniques et de développement des collections, depuis le prototypage des modèles jusqu'à l'établissement de leur documentation technique, en tenant compte des contraintes 	<p>Les candidats doivent présenter la production suivante :</p> <p>Travail individuel évalué en centre de formation à l'aide des équipements industriels suivants : salle CAO pour la partie Bureau d'Études, coupe automatisée, atelier de piquage</p> <p>Production écrite d'un dossier Bureau d'Études et de tous les documents techniques nécessaire à l'industrialisation du produit (écarts de gradation, placement industriels pour le calcul de besoin)</p> <p>Production écrite d'un dossier destiné à la production composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gamme de Montage industrielle, calcul du temps de piquage et optimisation avant production. - Dossier Technique industriel, croquis à plat et dessin technique industriel normé de tous les éléments de produit, barème des mesures toutes tailles, nomenclature tissus et fournitures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse du plan de collection : <ul style="list-style-type: none"> - le positionnement de la gamme de produits est correctement qualifié, - la clientèle cible est identifiée, - les partis pris créatifs sont compris, - les objectifs commerciaux sont pris en compte, - les contraintes internes au développement de la collection (quantité, délai) sont identifiées leur incidence évaluée, - les contraintes externes au développement de la collection (normes règlementaires, exigences qualité) sont définies et leur incidence évaluée, - les prix de revient de fabrication de la collection sont correctement évalués, - les complexités et impossibilités techniques et leurs surcoûts sont repérées et évaluées, - la faisabilité et la rentabilité du plan de collection, tenant compte des aspects techniques, sont estimées avec justesse, - les préconisations formulées permettent d'améliorer la faisabilité et la rentabilité de la collection, dans le respect des intentions créatives. • Qualité de l'organisation et de la réalisation des études techniques : <ul style="list-style-type: none"> - la nature des études à produire est
---	---	--	---

	<p>imposées par le calendrier de mise sur le marché des produits et en dimensionnant correctement les actions à mettre en œuvre compte tenu de leur coût et des standards qualité de sa marque, afin d'ordonner le processus et de permettre le lancement de la production dans les délais prévus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la réalisation des patronnages et leur digitalisation par les équipes de modélistes et techniciens produits, en s'assurant de la qualité de leurs travaux permettant de normaliser et de traduire en volume les esquisses des modèles composant la collection, afin de les transmettre aux sous-traitants chargés de confectionner les prototypes. • Diriger les séances d'étude des prototypes réalisés par les sous-traitants, en conduisant l'examen permettant de vérifier la qualité et la conformité du produit (volume, mesures, finitions, bien-aller du vêtement, tombé du tissu, commodité d'enfilage et confort d'utilisation...) et en définissant les solutions correctives à mettre en œuvre, afin d'obtenir des prototypes satisfaisants au regard de ses exigences qualité et fabricables en série. • Superviser la gradation et la réalisation des dossiers techniques complets et digitalisés des modèles des collections, en vérifiant la suffisance, l'exactitude et la conformité des informations techniques (descriptif, fiche technique, nomenclature, gamme de montage), afin de fournir aux sous-traitants les éléments d'information suffisants pour le lancement de la production en série. • Définir les méthodes d'industrialisation des produits des collections, en s'appuyant sur les études techniques réalisées et en systématisant les solutions identifiées, afin de permettre leur fabrication dans des conditions optimales au regard des exigences de qualité, coût et délai. 	<p>- Cahier des charges de production garant du grade de qualité de tous les produits de la Marque. Ce document décrit l'ensemble des exigences qualité par type de produit.</p> <p>- Calcul du PRI (prix de revient industriel) en lien avec l'ensemble des tableaux achats, nomenclatures, gamme de montage avec recherche de sources professionnelles spécifiques du coût minute actualisé.</p> <p>Production de la chemise homme, fabriquée et conditionnée selon le cahier des charges précis et examiné par un jury d'experts du secteur.</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas Travail individuel Production écrite</p>	<p>définie,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'articulation des différentes études à produire est cohérente, - la planification des études à produire est réaliste et tient compte des moyens à disposition et des impératifs du calendrier de production et de mise en marché, - la mise en plan des modèles (patronnage) est correcte, digitalisée et permet la réalisation de prototypes par un sous-traitant, - l'étude des prototypes permet la vérification de leur qualité et conformité, - les défauts ou non-conformités éventuels des prototypes sont identifiés, - les solutions techniques et réajustements proposés pour l'amélioration des prototypes sont bien fondées, - les dossiers techniques réalisés sont conformes aux exigences professionnelles et suffisants pour permettre la fabrication en série à un sous-traitant, - les méthodes d'industrialisation retenues sont réalistes et permettent de garantir le respect des exigences de qualité, coût et délai.
--	--	--	---

Bloc de compétences n° 3 : Définition et mise en œuvre d'une stratégie d'achat de biens et services nécessaires au développement et à la fabrication de produits de mode et d'habillement

<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition d'une stratégie d'achat en cohérence avec la politique et le positionnement de sa marque • La définition et la validation des besoins d'achat de biens et services • La recherche et la sélection de fournisseurs, sous-traitants et prestataires • La négociation et la contractualisation des conditions de délivrance des biens et services • La gestion et l'optimisation de son portefeuille de prestataires, sous-traitants et fournisseurs 	<p>En définissant et en organisant les méthodes de qualification du besoin et en élaborant un plan de <i>sourcing</i> optimal au regard du marché et de la composition de son portefeuille de fournisseurs, manager la stratégie d'achat de biens et services intervenant dans le développement et la fabrication des produits de mode et d'habillement de l'entreprise, en pilotant le processus de recherche et de sélection de fournisseurs et en opérant une gestion de son portefeuille garantissant la satisfaction des besoins de l'entreprise dans les meilleures conditions de qualité, coût et délai.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir la stratégie d'achat de biens et services intervenant dans le développement et l'industrialisation des produits de mode et d'habillement de l'entreprise, en tenant compte du positionnement et de la politique de sa marque et en s'appuyant sur l'analyse des marchés et zones de production et d'approvisionnement et l'identification de leurs opportunités et risques potentiels, afin d'optimiser et de sécuriser le processus et les conditions de mise à disposition des composants, biens et services nécessaires à la fabrication de ses produits. • Superviser l'élaboration des cahiers des charges des biens et services recherchés, à partir des indications transmises par le service émetteur ou en faisant intervenir un bureau d'études pour les produits complexes et en veillant à la spécification des caractéristiques des biens recherchés et des contraintes à respecter (qualité, coût, délai, impératifs éthiques et environnementaux), afin de valider la documentation en amont de sa diffusion auprès de fournisseurs, sous-traitants et prestataires potentiels. • Elaborer une stratégie de <i>sourcing</i> adaptée à chaque type de biens ou services recherchés, en déterminant les modalités et critères de recherche, de qualification et de sélection de fournisseurs à mettre en œuvre. • Conduire le processus de qualification, de pré-sélection et de sélection des fournisseurs potentiels, en s'appuyant sur l'analyse multicritère des 	<p>Les candidats doivent présenter la production suivante :</p> <p>Dossier restituant le processus complet d'achat d'un bien ou service intervenant dans la conception ou la fabrication d'un article de mode. Le dossier comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cahier des charges du bien à acquérir, - le plan d'achat du bien à acquérir, - la stratégie de négociation d'achat, selon la zone géographique du fournisseur, - le système d'évaluation mesurant la performance du fournisseur. <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas Travail individuel Production écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> - le besoin est contextualisé, - le bien ou service à acquérir est précisément défini, - le niveau d'information concernant les spécifications techniques du bien ou service à acquérir est suffisant, - les critères de coût retenus sont réalistes et en cohérence avec les exigences qualité, - les quantités et volumes attendus sont précisément évalués, - les exigences qualité sont explicitées et en cohérence avec le positionnement de la marque et du produit à développer, - les critères environnementaux respectent la politique de RSE de l'entreprise, - les contraintes de délai sont spécifiées et sont en cohérence avec le calendrier de production et les échéances de mise en marché du produits à développer. • Pertinence du <i>sourcing</i> et de la sélection fournisseurs : <ul style="list-style-type: none"> - les modalités de recherche sont adaptées aux spécificités du marché et aux zones de production, - les critères de qualification et de sélection des fournisseurs sont priorisés et hiérarchisés, - les canaux de <i>sourcing</i> choisis sont complémentaires, - le <i>sourcing</i> réalisé permet de constituer un panel suffisant pour une mise en
---	---	---	---

	<p>informations collectées concernant leurs capacité de production et d'innovation, leur savoir-faire et de leur engagement éthique, social et environnemental, afin de s'assurer de la fiabilité, de la suffisance des moyens et de l'adéquation de la gamme et du niveau de qualité des entreprises retenues au regard du positionnement et des exigences de sa marque.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une stratégie de négociation des biens et services recherchés avec les fournisseurs sélectionnés, en déterminant ses leviers de discussion et marges de manœuvre et en tenant compte du positionnement et des spécificités culturelles de ses interlocuteurs, afin de définir et d'obtenir des conditions de marché acceptables et favorables. • Mener la négociation avec les fournisseurs sélectionnés, en développant un argumentaire adapté à la situation et aux particularités du marché et en prenant en considération les arguments et objections de ses interlocuteurs, afin de parvenir à un accord acceptable et profitable pour les deux parties. • Contractualiser l'accord commercial résultant des négociations, en s'assurant de sa conformité et de sa légalité et en vérifiant la présence des différentes clauses conclues, afin de sécuriser la transaction et de garantir l'engagement des fournisseurs. • Evaluer la performance de ses fournisseurs, en s'appuyant sur l'analyse des données collectées et en identifiant leurs points forts à capitaliser et leurs axes et marges de progrès, afin d'optimiser son portefeuille et/ou d'initier un plan d'amélioration. 		<p>concurrence des prestataires potentiels,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des devis est conduite selon les critères de choix définis, - l'évaluation des devis est juste au regard des critères de choix définis, - le choix des éventuels renseignements complémentaires à collecter permet d'affiner l'analyse et l'évaluation des devis, - la sélection opérée croise les impératifs qualité, quantité et délai et l'évaluation des capacités, du positionnement du fournisseur et leur adéquation avec le positionnement de la marque. <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence de la stratégie de négociation : <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs de la négociation sont définis, - les facteurs culturels à prendre en compte sont identifiés, - les points de la négociation sont identifiés et évalués au regard des enjeux qu'ils représentent pour chaque partie prenante, - les points de résistance et de blocage éventuels sont identifiés, - différents scénarios de négociation sont envisagés et établis, - les leviers de discussion et marges de négociation sont définis, - les seuils d'acceptabilité et points de rupture sont fixés, - les objections possibles sont anticipées et contre-argumentées,
--	---	--	--

			<p>- la stratégie de négociation retenue est cohérente au regard des scénarios envisagés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du système d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - les critères d'évaluation retenus sont complémentaires, - les critères d'évaluation sont qualitatifs et quantitatifs, - les critères d'évaluation permettent la mesure de la performance fournisseurs, - les critères d'évaluation permettent l'identification des marges de progrès et points de satisfaction, - les outils de restitution permettent le partage et la visualisation des performances fournisseur.
--	--	--	---

Bloc de compétences n° 4 : Supervision de la production de produits de mode et d'habillement

<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation et la gestion des approvisionnements • La planification et le suivi de la production • L'organisation du contrôle qualité pendant et en aval de la production • La validation des étapes de production et la gestion de la distribution des marchandises 	<p>En planifiant les opérations et en organisant la chaîne logistique en amont et aval de leur fabrication, superviser la production de produits de mode et d'habillement – généralement confiée à un sous-traitant –, en suivant étroitement les étapes de son déroulement et en organisant les procédures de vérification et de contrôle qualité, afin de garantir leur mise sur le marché dans les délais requis et dans le respect des standards et du positionnement de son entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie de gestion des flux en amont de la production, en préconisant un mode d'organisation optimal, afin de garantir la mise à disposition à moindre coût des produits/services nécessaires à l'approvisionnement des unités de production. • Elaborer un plan d'approvisionnement, en estimant exactement les besoins, les disponibilités et les capacités, afin de synchroniser les actions et intervenants de la chaîne d'approvisionnement et de production et de permettre la mise à disposition des matériaux nécessaires à la fabrication des produits. • Définir les solutions permettant la résolution des contraintes induites par les exigences de coûts, volumes, délais et qualité, en anticipant les problèmes et complexités générés par les différences de localisation géographique entre fournisseurs et sous-traitants, afin d'optimiser l'approvisionnement des unités de production. • Construire les outils de pilotage et de gestion des approvisionnements, en mettant en place un système d'information permettant le suivi des commandes et de l'acheminement des biens entre les différents acteurs concernés, afin de rationaliser et d'optimiser la chaîne logistique. • Planifier la fabrication des produits de mode et d'habillement de son entreprise par les usines sous-traitantes, en déterminant les dates de lancement et d'échéance des différentes étapes de production compte tenu des impératifs imposés par le calendrier de mise sur le marché des produits, afin de garantir le respect des délais de distribution dans les 	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Dossier d'organisation de la fabrication d'une collection par une unité de production ; le dossier comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une étude logistique mêlant des problématiques de transport, de gestion des flux et des stocks dans le cadre des conditions environnementales et légales au niveau national et international, - une étude sur la gestion de la production en France et à l'international, - une stratégie qualité pour la collection fabriquée. <p>Ce dossier est présenté à l'oral par les candidat.e.s à la certification devant un évaluateur, professionnel issu du secteur.</p> <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du mode de gestion de la chaîne logistique : <ul style="list-style-type: none"> - les contraintes de volumes, de coût, de qualité et de délai sont prises en compte, - les contraintes d'ordre réglementaire, au niveau national et international, sont identifiées et prises en compte, - les complexités liées à la localisation des différents intervenants de la chaîne logistique sont identifiées et solutionnées, - l'action des intervenants de la chaîne logistique est correctement synchronisée et met en cohérence les disponibilités de matières avec les capacités de production, - le mode de gestion des flux amont proposé permet de sécuriser l'approvisionnement de l'unité de production, - le mode de gestion des flux aval proposé permet de sécuriser la distribution de la production. • Qualité du suivi et de la mise en production : <ul style="list-style-type: none"> - le calendrier de production est réaliste et tient compte des capacités de l'outil de production et des impératifs d'échéance de mise en marché des produits, - les outils de pilotage permettent d'assurer le suivi de la production, sur les plans quantitatifs et qualitatifs, - les critères de qualité à respecter sont précisément définis,
--	--	---	--

	<p>points de vente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le système de diffusion et d'échange d'informations avec les usines sous-traitantes, en déterminant les modalités permettant de garantir la transmission des informations techniques et cadrant la production au sous-traitant en amont et durant la production, afin de s'assurer du respect des objectifs de quantité, de qualité et délais seront respectés. • Assurer le suivi de la fabrication, en conjuguant des présences épisodiques sur les sites de production et l'entretien d'un lien permanent à distance avec les entités sous-traitantes localisées à l'étranger, afin de vérifier la continuité de la production et d'anticiper les éventuels risques de rupture ou d'accident. • Concevoir le système de contrôle qualité des produits fabriqués, en déterminant la nature des tests et points de contrôle à réaliser et en définissant leurs procédures et modalités de mise en œuvre, afin de vérifier la conformité et la grade de qualité des pièces produites et de minorer les risques de malfaçon. • Déterminer les mesures permettant la continuité ou la reprise de la production en cas de défaillance ou de non-conformités, en concertation avec le sous-traitant concerné et la direction de son entreprise, afin de réunir les conditions contribuant au respect les engagements fixés en matière de quantités, qualité et délais. • Organiser la chaîne logistique en aval de la production, en définissant les procédures de vérification des quantités acheminées et de leur conformité au cahier des charges, afin d'acheminer, de stocker et de distribuer les marchandises, dans une optique d'optimisation et dans le respect des règles concernant la circulation des marchandises. 	<p>Etude de cas Travail individuel Production écrite et orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - les actions et points de contrôle qualité sont définis et planifiés, - les procédures de contrôle qualité sont fixées, - les seuils d'acceptabilité des défauts et malfaçons sont définis et justifiés. <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des outils de pilotage : <ul style="list-style-type: none"> - les outils permettent le suivi de la chaîne logistique et de production en temps réel, - les outils permettent le partage de l'information utile en interne et en externe, - les outils permettent l'anticipation ou l'identification de risques de rupture ou d'accident dans le processus de production.
--	---	---	--

Bloc de compétences n° 5 : Management des moyens humains et financiers mobilisés dans le processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement

<p><i>Activités principales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition des moyens humains à mobiliser et la constitution des équipes • L'organisation du travail collectif et individuel • L'encadrement des équipes et la supervision de leur travail • L'évaluation et l'optimisation des processus de développement et de production 	<p>En veillant à la mise à disposition des ressources suffisantes et en mettant en œuvre un positionnement et des méthodes adaptés à ses interlocuteurs, manager les moyens humains et financiers mobilisés dans le processus de développement et de fabrication de produits de mode et d'habillement, en coordonnant les contributions des acteurs internes et externes impliqués et en opérant la gestion financière et l'évaluation des activités mises en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les moyens humains à mobiliser à court et moyen termes, en tenant compte des prévisions d'activité de l'entreprise et des évolutions technologiques des outils de développement et de production, afin de définir qualitativement et quantitativement les besoins en compétences et recrutement sur son périmètre d'activité. • Constituer les équipes de travail, en affectant les ressources appropriées en nombre et en compétences au regard des activités à accomplir et en participant, le cas échéant, au recrutement de nouveaux collaborateurs en lien avec le service des ressources humaines de son entreprise, afin de garantir la mise à disposition des moyens humains suffisants et correctement dimensionnés pour l'accomplissement des activités. • Définir les modalités de pilotage des activités relevant de son périmètre de responsabilité, en construisant les indicateurs de suivi et de mesure de la performance appropriés au regard des critères permettant de vérifier l'efficacité des processus mis en œuvre dans le développement et la fabrication des produits de mode, afin d'en assurer le contrôle et l'évaluation en continu. • Structurer le travail des équipes relevant de son périmètre de responsabilité, en définissant le fonctionnement et l'organisation du collectif et en établissant les règles, procédures et modes d'interrelations et d'interactions de ses collaborateurs, afin d'ordonner et d'optimiser les productions individuelles et collectives. • Accompagner ses collaborateurs dans leur évolution professionnelle, en 	<p>Les candidats doivent présenter les productions suivantes :</p> <p>Dossier de management d'une équipe impliquée dans le processus de développement d'une collection ; le dossier comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le plan de management organisationnel visant à constituer une équipe projet selon les compétences attendues, - la résolution d'une problématique de management d'équipe et de litiges, - les outils de pilotage et d'évaluation du collectif de collaborateurs. <p><i>Modalités d'évaluation pour les candidats issus de la formation :</i></p> <p>Etude de cas Travail individuel Production écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du plan de management : <ul style="list-style-type: none"> - l'estimation quantitative des moyens humains est cohérente avec les prévisions d'activité et tient compte des moyens techniques à disposition, - l'estimation qualitative des moyens humains est juste et définit les compétences attendues, - l'organigramme de l'équipe constituée répond aux exigences de mise en œuvre l'activité et à ses besoins en compétences, - les rôles, missions, périmètres et niveaux de responsabilité de chaque collaborateur sont définis, - les règles de fonctionnement de l'équipe sont établies avec clarté, - les objectifs individuels et collectifs sont précisés et mesurables qualitativement et quantitativement. • Pertinence du traitement de la problématique managériale : <ul style="list-style-type: none"> - le contexte de la situation managériale est correctement analysé, - les facteurs externes et internes à prendre en compte sont identifiés, - les causes et conséquences de la problématique managériale sont identifiées et évaluées, - les modalités de résolution de la problématique sont analysées et leur efficacité évaluée, - la solution proposée est justifiée et
---	---	--	--

	<p>produisant de façon concertée l'évaluation de leur travail et en identifiant de façon concertée leurs atouts et marges de progrès, afin de définir les mesures à mettre en œuvre pour favoriser leur montée en compétences et optimiser leur adaptation à leur poste de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la performance des processus mis en œuvre sur son périmètre de responsabilité, en analysant les indicateurs de performance et tableaux de suivi d'activité, afin de vérifier l'efficacité du travail collectif et de repérer, le cas échéant, les inefficiences et les écarts avec les résultats attendus et déterminer les ajustements ou mesures correctives à mettre en œuvre. • Gérer les moyens financiers alloués aux activités relevant de son périmètre d'activité, en assurant le contrôle et le suivi des dépenses, afin de respecter les budgets prévisionnels. • Etablir le bilan d'activité de son périmètre de responsabilité, en formalisant la synthèse de ses résultats à destination de sa direction, afin d'identifier avec elle les évolutions organisationnelles, logistiques, techniques et managériales à déployer pour contribuer à la compétitivité de son entreprise. 		<p>argumentée,</p> <ul style="list-style-type: none"> - la solution proposée est étayée par un plan d'action définissant les méthodes managériales à mettre en œuvre. <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des outils de suivi et de pilotage du collectif et de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> - les outils constitués permettent la mesure de la performance collective et individuelle, - les inefficiences et points de satisfaction sont repérables et mesurables.
--	---	--	---